

Imprimerie J. CHAPPELLE

Délibérations de la Municipalité

du 17 août 1788

au 7 oct. 1791

*Série D
2:1*

à AVIGNON (Vaucluse)

1

1788
Registre pour les délibérations de la
Municipalité de la Paroisse de Mennecey

Commencé le 17. août 1788.

premier feuille
1270
Sourdeau

Sindie

Sourdeau
Sindie

Aujourd'hui Dimanche Dix Sept avec mille sept cent
quatre vingt huit à diffus de la grande messe d'été
et célébrés en l'église paroissiale de S. Pierre de
Manney Villery, Le Bureau de la Municipalité de
la dite Paroisse s'étant assemblés à la convocation
du Sindie, en la manière et au lieu accoutumés.

Le Sindie a fait la représentation et la lecture d'une
lettre circulaire de M. M. des procureurs Sindie du
departement de Corbiel en date du Vingt neuf juillet
88 contenant l'usage de copie de la lettre Circulaire
de M. le Contrôleur Général à M. M. et la Commission
intermédiaire de l'île de France en date du 21 sur
mois de juillet dont il a pareillement été fait lecture.
Cette dernière lettre contenant des décisions essentielles
pour le régime intérieur des Municipalités il a été
arrêté qu'elle sera Registrée au Syndic et la présente
delibération en que M. M. du Bureau intermédiaire seront
informés et la réception de la lettre de M. le Contrôleur Général
par le dit Syndic. La présente assemblée tenue en l'absence
de ceux de cette paroisse et de M. le Curé qui ne
s'y sont point trouvés qui qu'annoncé au son de la
Cloche. J. L. Denuilliers Le Curé
Sourdeau

Copie de la lettre de M. le Contrôleur Général à M. M.
et la Commission intermédiaire de l'île de France

Le 26 juillet 1788.

Je m'adresse Messieurs les Procureurs et la Commission intermédiaire